



REPRENONS LA MAIN SUR NOTRE MÉTIER...

...CHANGEONS L'ÉCOLE!



Site Internet

Lettre Internet du SNUipp-FSU 66 du mardi 23 janvier 2018

Le bulletin d'adhésion 2017-2018 est en ligne [le télécharger ici](#) [adhésion en ligne ici](#)



Actus



Carte scolaire : Alerte sociale et mobilisation !

Le Comité Technique Académique (CTA) s'est tenu hier à Montpellier. La dotation académique (121 postes pour rappel) a été répartie dans les départements. Ce sont donc **36 postes** qui ont été alloués aux Pyrénées Orientales. Une misère, quant on sait que les besoins réels chiffrés pour notre département étaient déclinés ainsi :

- 31 postes pour reconstruire des RASED complets
- 22 postes pour scolariser 30% des « moins de 3 ans » (comme l'avait annoncé la Rectrice)
- 17 postes de TMB-FC pour assurer à tous les enseignants une formation continue dans le volume de 36 semaines de stages durant toute la carrière (volume prévu par la Loi)
- + de 50 postes pour dédoubler les CP REP et les CE1 REP+
- 23 postes créés sans moyens à la rentrée 2017 pour dédoubler les CP REP+
- 2 postes d'enseignants référents

Et c'est sans compter les ouvertures de classes et de postes nécessaires...

Le compte n'y est vraiment pas ! Les écoles hors éducation prioritaire et rurales de surcroît, ne peuvent servir de réservoir à la politique électorale de notre ministre.

C'est pourquoi le SNUipp-FSU 66 a lancé une alerte sociale auprès du Directeur Académique et a été reçu en audience hier soir.

Le SNUipp-FSU 66 lui a fait part de sa vive inquiétude quant à la pauvre dotation en postes allouée au département en comparaison au chiffrage des besoins réels.

Le SNUipp-FSU 66 a rappelé au DASEN quelles étaient ses exigences pour répondre aux besoins d'apprentissage de tous les élèves.

Non, il n'y a plus de poste à prendre ni ici, ni ailleurs ...

Notre exigence restera celle d'une école de qualité pour tous !

Le préavis de grève est donc maintenu durant toute la période des opérations de carte scolaire.

Rappel : le CTSD (ouvertures-fermetures) aura lieu le mercredi 7 février.

Pensez à remplir votre fiche



Jour de carence

Le retour du jour de carence, mesure injuste et inefficace, suspendue depuis 2013, sonne comme une punition pour des agents publics déjà atteints dans leur pouvoir d'achat.

La suite [ici](#)



Facebook



@SNUIPP66



Concours de recrutement supplémentaire pour les académies de Créteil et Versailles

Vous trouverez **ici** les modalités d'organisation du concours externe public supplémentaire de recrutement de personnels enseignants du premier degré dans l'académie de Créteil **et dans l'académie de Versailles** au titre de la session de 2018. Le nombre de postes ouverts à ce concours n'est pas encore connu.

Les candidats peuvent s'inscrire par Internet : **du mardi 6 février 2018 à partir de 12 heures au mardi 6 mars 2018 à 17 heures, heure de Paris.**

Les épreuves d'admissibilité auront lieu le **jeudi 19 et vendredi 20 avril 2018.**

Les candidats composeront dans un centre situé dans l'académie dans laquelle se situe leur résidence personnelle (sauf pour les candidats qui résident à l'étranger, dans les collectivités d'outre-mer, en Nouvelle-Calédonie ou à Mayotte, qui composeront en région parisienne).

Les épreuves d'admission auront lieu en Ile-de-France, les dates ne sont pas encore connues.

Actions



#PasPlusDe25

Le SNUipp-FSU se mobilise pour que la taille des classes baisse enfin en France et partout.

109 693 c'est le nombre de classes à plus de 25 élèves par classe dans le primaire en France. Au moment où le dévoilement de la carte scolaire pour 2018 montre une fois de plus l'insuffisance des dotations pour faire face aux besoins, il est temps de réclamer pour l'école de réels moyens et de façon équitable sur le territoire. La taille des classes est un des leviers de la réussite scolaire, les études sont formelles et le gouvernement en est conscient puisqu'il a décidé de dédoubler les CP en REP+. Le SNUipp-FSU, lui, réclame un effort sur l'ensemble des classes du pays : pas plus de 25 élèves par classe et pas plus de 20 en éducation prioritaire. [Lire la suite ICI](#)



Pétition

Pensez à nous faire remonter les pétitions : elles seront remises au Dasen lors de l'audience du 29 janvier en présence d'un RASED complet ! (1 psy, 2 maîtresses E et 1 maîtresse G) [Pétition : ICI](#)



Médecine de prévention

Une médecine de prévention de qualité, c'est ce que réclame le SNUipp-FSU pour les enseignants. Médecine du travail ? Quelle médecine du travail ? Les visites médicales, le suivi au fil des ans font partie des grands parents pauvres de

l'Education Nationale. De nombreux PE ignorent leurs droits en la matière et pour cause les médecins sont en nombre insuffisant.

La santé des enseignants du premier degré est aussi un indicateur de la bonne santé du système scolaire. Or, les conditions de travail ne cessent de se dégrader, les problèmes de santé liés à l'intensité du travail, au bruit, aux mauvaises postures, aux pressions, comme le fait que les enseignants du premier degré sont particulièrement exposés aux risques psychosociaux, sont reconnus par des études. Les situations de souffrance au travail ne sont plus l'exception et les démissions sont en hausse.

Aujourd'hui, le Ministère de l'Education Nationale n'est pas en mesure de connaître l'état de santé des personnels placés sous son autorité. Pourtant il a pour obligation de préserver leur santé au travail. Agir sur les conditions de travail, prévenir les risques professionnels, garantir une bonne santé au travail, cela n'est possible qu'avec un service de médecine de prévention en capacité d'assurer toutes ces missions.

C'est pourquoi le SNUipp-FSU lance une grande campagne réclamant une médecine de prévention de qualité, au service des enseignants et de leurs élèves.

Infos administratives



Actualités des circulaires et notes de service :

[Un lien unique vers notre site](#) vous renvoie aux dernières circulaires et notes de service envoyées par l'Administration concernant :

Accès par liste d'aptitude au corps des professeurs certifiés, agrégés et profs d'EPS

Date limite : **28 janvier 2018**. L'ensemble du dossier (cf. circulaire avec annexes) doit être déposé à son IEN de circo pour avis.

Congé formation professionnelle 2018-2019

Fiche de candidature à retourner pour le **vendredi 9 février 2018**. Accompagné d'une lettre de motivation explicitant le projet professionnel.

Détachement dans le corps des inspecteurs de l'éducation nationale au titre de l'année scolaire 2018/2019 :

Date limite de dépôt du dossier : **le 19 mars 2018 délai de rigueur**. Lien vers le B.O. [ici](#)

Candidature à un poste dans une école européenne

Date limite dépôt des dossiers : **30 mars 2018**

Mise en disponibilité

Date limite : **31 mars 2018** à la Direction des ressources humaines (SRHE)

Circulaire temps partiels

Attention calendrier : la date butoir fixée par le décret régulant ces demandes est le **31 mars 2018**.

L'administration départementale fait valoir une « date de confort » fixée au **31 janvier 2018** (retour des imprimés) pour traiter les dossiers.

Si nous comprenons l'intérêt d'une prise en charge précoce des dossiers, nous veillerons évidemment à ce que la date réglementaire du **31 mars** soit respectée et les demandes « tardives » prises en compte.



Les Réunions d'Informations Syndicales (RIS) :

Toutes les dates de janvier à février 2018 : [ICI](#)

Cette semaine :

Mercredi 24/01, 9h : La Cabanasse

Mercredi 24/01, 9h : RIS spéciale direction d'école au siège du SNUipp-FSU 66, 18, rue Condorcet à Perpignan



Stages syndicaux

En l'absence d'une réelle formation continue, utilisez ce droit que sont les stages syndicaux : Le nombre de stages est limité à 12 jours/an.

A utiliser sans modération !

La demande d'autorisation d'absence auprès de l'administration est à faire 30 jours avant, délai de rigueur !

Les syndiqués seront prioritaires sur tous ces stages, c'est pourquoi vous pouvez d'ores et déjà vous inscrire auprès du SNUipp-FSU66.

Attendez confirmation de notre part, pour faire votre demande sur ACCOLAD ([pas à pas ICI !!](#))

[Pour consulter les stages proposés par le SNUipp-FSU 66 : c'est ICI](#)



Se syndiquer ... au SNUipp-FSU !

Le SNUipp-FSU est le syndicat majoritaire dans les Pyrénées-Orientales et nationalement, et ce n'est pas par hasard !

Le SNUipp-FSU a toujours l'ambition d'être à l'écoute de la profession, dans toute sa diversité, de lui permettre de se rassembler et d'agir. Le SNUipp-FSU s'engagera, comme il l'a toujours fait, pour faire entendre nos exigences et nos revendications pour une école garante de la réussite de tous, ainsi que pour défendre les intérêts des enseignants. Dans le même temps, chacun a de plus en plus besoin d'être conseillé, appuyé et défendu dans les démarches pour sa carrière, le respect de ses droits.

Etre syndiqué au SNUipp-FSU c'est, au-delà de recevoir les publications à domicile (mails, journaux, ...), croire en toutes ces valeurs collectives et les faire vivre.

Alors, plus d'hésitation, (re)syndiquez-vous au SNUipp-FSU et parlez-en à vos collègues ! [Télécharger le bulletin d'adhésion ici](#) [adhésion en ligne ici](#)

Mail : snu66@snuipp.fr SNUipp-FSU 66 : <http://66.snuipp.fr/>

SNUipp-FSU National : <http://www.snuipp.fr>

compte twitter : @snuipp66 Facebook

TEL : 04.68.50.78.44 ou 06.25.85.13.58 (réservé aux syndiqués)

Se rassembler pour mieux agir : [et si vous vous syndiquez ?](#)

5 élu(e)s sur 7 à la CAPD